

**Elections au sein  
Scrutin du  
Déclaration individuelle de candidature (usagers)\***

**A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA CANDIDATURE DE LISTE**

La liste, l'ensemble des candidatures individuelles et copies des cartes d'étudiant doivent être retournés en main propre auprès du bureau identifié à l'annexe 2 de l'arrêté électoral ou par mail aux adresses suivantes et/ou avant le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, délai de rigueur.

Madame  Monsieur

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Composante d'inscription : \_\_\_\_\_

Formation suivie au titre de l'année : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_@univ-lyon2.fr

**DECLARATION MANUSCRITE ET ORIGINALE DE CANDIDATURE**

**AVEC INDICATION DE VOTRE RANG SUR LA LISTE**

*(à recopier et compléter de la main du candidat : « Je soussigné(e), M./Mme... déclare être candidat(e) sur la liste... en position n°... pour les élections des représentants des usagers [préciser : le conseil de composante concerné] et signer cet acte de candidature en pleine connaissance des effets de droit. »)*

---

---

---

---

---

---

---

---

Joindre impérativement :

Une photocopie de la carte d'étudiant ou à défaut un certificat de scolarité .

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du candidat :

**Rappel :**

- Aucune candidature ne peut être déposée, modifiée ou retirée après la date limite prévue pour le dépôt des listes de candidats (article D.719-24 du Code de l'éducation).
- Les fraudes ou tentatives de fraudes exposent leur auteur ou le représentant de la liste à des poursuites disciplinaires et pénales sur le fondement de l'article 40 du Code de procédure pénale

\*Les étudiants qui souhaitent candidater et qui ne figurent pas sur les listes électorales doivent impérativement joindre à leur candidature, le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales.